Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260526-DEL2026046-DE

République Française
Département Finistère
Commune de Lanmeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère
Le : 28/05/2026
Et
Publication ou notification du :
28/05/2026

L'an 2026, le 21 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanmeur s'est réuni à la , sous la présidence de Monsieur DENIS Yvon, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2026.

Présents : Mmes : DÉNIEL Daisy, HAMON Marie Christine, KERGOAT Laura, KULIGOWSKI Orlane, LEROY-DENIEL Caroline, PETIBON Véronique, PRIGENT Christine, QUENEA Anne, ROUSVAL-DILASSER Morgane, MM : ABGRALL Denis, BODEUR Hervé, BOUGET Ludovic, COSQUER Ludovic, DENIS Yvon, LEVER Florian, MARTIN Alexis, SINI Romain

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : FOLGALVEZ Jean Pierre à M. BODEUR Hervé, METTHEY Jean Paul à M. ABGRALL Denis

A été nommé(e) secrétaire : M. BODEUR Hervé

DEL2026-046 – Désignation des membres élus du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que conformément au décret N° 95-562 du 6 Mai 1995 modifié par le décret N° 2000-6 du Janvier 2000, il y aurait lieu d'élire à la représentation proportionnelle des membres élus au Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Le Conseil Municipal a décidé de fixer à 5 le nombre de membres élus devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale.
Le Conseil Municipal vote au scrutin secret, de liste la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.
A l'unanimité des voix, élit les représentants suivants pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LANMEUR :

Mr DENIS Yvon (Président de droit)
Les Membres élus ;
-QUÉNÉA Anne(vice-présidente)
-HAMON Marie Christine
-KERGOAT Laura
-METTHEY Jean-paul
-SINI Romain

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 23/05/2026

Le Maire
Yvon DENIS

Secrétaire de séance
M. BODEUR Hervé

Publicité des actes de la commune par publication papier et site internet le 28/05/2026

Monsieur le Maire
Yvon DENIS

MAIRIE DE LANMEUR